

Compte rendu de séance du 16 octobre 2014

Convocation du 8 octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le 16 octobre, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BAUDOUIN Daniel, Maire.

Présents : BAUDOUIN D. BUISSON A. CHAIGNEAU V. DROUARD V. GRAVIER M. GRIJOLOT L. GUILLOTEAU D. MAGNERON J. MORIN-POUGNARD J. PAGENEAU M.C. PROUST A.M. ROMANTEAU SACHOT L. SIMONNET D. SIONNET C. TANGUY J.N.

Absents : Néant

Madame PAGENEAU Marie-Claude a été élue secrétaire

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

1. Salaires animateurs APS
2. Achat de matériel
3. Dissolution budget assainissement
4. Convention mise à disposition matériel CAN
5. Tarifs 2015 salle des fêtes
6. Questions diverses

1 – SALAIRES ANIMATEURS APS

Le conseil municipal décide de confier au Centre de Gestion de Saint Maixent l'Ecole l'établissement des contrats d'embauche et les bulletins de salaires des 5 animateurs supplémentaires. Le coût pour la commune sera de 4% des salaires brut.

Le compte-rendu de la réunion avec les enfants délégués de chaque groupe fait apparaître un bilan satisfaisant par rapport aux activités proposées depuis la rentrée. Chacun a fait part de ses souhaits qui s'avèrent très raisonnables. Reste à régler le problème des familles n'ayant pas réglé leur participation annuelle de 20 €.

2 - ACHAT DE MATERIEL

Le conseil décide l'achat d'un vidéoprojecteur à la société FUTUR et SOFT de Niort pour la somme de 288 € TTC, ainsi que de matériel portatif d'élagage dont le coût s'élève à 1 125 € TTC.

3 - DISSOLUTION BUDGET ASSAINISSEMENT

Suite au transfert de la compétence assainissement à la CAN depuis le 1^{er} avril 2014, le conseil municipal décide la dissolution du budget assainissement.

4 - CONVENTION MISE A DISPOSITION MATERIEL CAN

La CAN a fait l'acquisition d'une déchiqueteuse pour broyer les branches et branchages des communes adhérentes. La mise à disposition de ce matériel, pendant une semaine maximum, est gratuite. Le conseil décide de signer la convention correspondante.

Le Maire informe le conseil que les particuliers intéressés peuvent aller se fournir en compost à Niort gratuitement.

5 - TARIFS SALLE DES FETES 2015

Malgré un déficit de 1 934 €, le conseil décide de reconduire les tarifs 2014, pas d'augmentation en 2015. Des économies pourraient s'envisager en pilotant le chauffage de cette salle à partir de la mairie pour le temps d'occupation.

PAVE

Le passage piéton sera marqué en face de la cabine téléphonique, une place de parking mobilité réduite sera matérialisée en face de la boulangerie et l'accès au salon de coiffure revu. Il faut programmer dans le temps les rues à aménager.

SECURITE ROUTIERE

Le centre bourg va passer en zone 20 km/h pour la priorité des piétons en marche et 3 panneaux STOP seront installés route de Poivendre, chemin de Saint Séverin et devant la mairie. Les grilles d'égouts seront supprimées, les potences des panneaux vont être rehaussées. Une bande axiale en résine sera posée pour 300m à Poivendre et rue de la Gare pour 85ml. Ces aménagements ont pour but de faire diminuer la vitesse.

11 NOVEMBRE

La cérémonie aura lieu à 11 heures et se poursuivra avec une exposition. Réalisée par Didier GUILLOTEAU, elle retrace la mémoire des 27 soldats tués pendant la guerre 14/18 qui figurent sur le monument aux morts. L'installation restera visible en mairie.

6 - QUESTIONS DIVERSES

- Marigny se porte candidate pour les nuits romanes 2015
- Le conseil décide de reconduire les colis de Noël aux personnes âgées de plus de 75 ans
- Quelques guirlandes seront acquises pour les décorations de Noël
- Site Internet : Mr TANGUY informe le conseil municipal que la société A3WEB a commencé à travailler à la conception du site et que la formation pour 5 personnes maximum, se fera à distance par vidéoprojecteur.

Le Président

Les membres du conseil municipal